

Projet de rachat de la maison d'Elisa à Vercheny S'engager pour une économie au service de la solidarité et de l'humain, c'est possible !



Participez à un prêt solidaire pour racheter et pérenniser une maison d'accueil inconditionnel pour personnes en situation de précarité.

Depuis 2018, notre association *Voies Libres Drôme*, qui agit pour et avec les personnes en exil sur la vallée de la Drôme, gère une maison d'accueil, la maison d'Elisa à Vercheny. Depuis 5 ans, cette maison accueille de manière inconditionnelle des migrants et des migrant.e.s et/ou des personnes en précarité et leur propose de les accompagner sur le plan juridique, médical, professionnel, sur l'apprentissage du français et sur leur intégration dans notre vallée. En tout, ce sont près d'une trentaine de personnes qui y ont posé leurs valises pour des durées diverses.

Depuis 5 ans, cette maison, en plus d'accueillir, a été le point de rassemblement de nombreux projets et activités : chantier de rénovation de la maison, fêtes de soutien, cantines ouvertes au public, construction d'un four à pizza, aménagement d'un studio de musique, soirées jeux, aménagement d'un espace de jardinage, enregistrement des titres d'un CD du collège libre d'Alex, ateliers de chant, projections de films...

Après 5 ans de mise à disposition de l'habitation, les propriétaires ont décidé de la mettre en vente au mois de mai prochain. Afin de continuer à faire vivre ce lieu unique, emblématique, solidaire et fédérateur, notre association souhaite racheter la maison et continuer à proposer un toit et un accompagnement aux nombreuses personnes, migrantes ou pas, qui en ont grandement besoin.

Soutenir le rachat de la maison, c'est donner la possibilité à des personnes dans le besoin de se poser, de bénéficier d'un temps de répit, de repos, de reconstruction sans condition.

La maison d'Elisa en quelques chiffres :

- En 2018, la maison d'Elisa, située au 42 route d'Aurel à Vercheny, en plein centre du village, est mise à disposition de l'association par un couple de la vallée sous forme d'un prêt à usage (commodat).
- De janvier à mars 2018, un grand chantier participatif - en collaboration avec l'entreprise Viviani - rassemble plus de 60 personnes qui se relaient chaque jour sur des travaux de toitures, d'isolation, de cloisons, de peintures, de mise aux normes électriques...
- En mars 2018 arrivent les premiers habitant.e.s. Très rapidement, toutes les chambres (10) sont occupées. Les demandes sont nombreuses et nous devons refuser du monde.
- Aujourd'hui, la maison accueille 5 habitant.e.s par choix de l'association de se réorganiser et de consolider l'équipe dédiée à l'accueil. Les demandes sont toujours aussi nombreuses, environ 3/semaine.
- La maison se compose donc de 10 chambres, d'un espace-dortoir, de 2 cuisines/salle à manger, de 2 salles de bain, d'un studio de musique aménagé par un ancien habitant passionné de musique, d'un jardin de 2000 m², d'un terrain pour jardiner de 1000m², d'un four à pizza, d'une remise de stockage.

Aujourd'hui, vous pouvez contribuer à un prêt citoyen de 300 000€.

Étant donné notre activité non commerciale, il nous est impossible de passer par un prêt classique. Et pour être franc, ça nous va bien de ne pas faire appel au système bancaire ! Du coup, on a décidé de se tourner vers un prêt solidaire, bien plus cohérent avec nos valeurs.

Comment ça se passe ?

Ce projet s'adresse à tous ceux - parents, grands-parents, ami.e.s, voisin.e.s, investisseurs solidaires - qui ont une épargne disponible et qui veulent lui donner du sens. Que vous puissiez prêter 500, 5 000 ou 50 000€, vous êtes les bienvenus pour aider ce projet à se concrétiser ! Nous proposons aux prêteurs de formaliser cet emprunt par une convention de prêt solidaire. Nous souhaitons que les modalités du prêt soient souples et adaptées en fonction des possibilités et des projets futurs de chacun. Précisons tout de même que nous recherchons plutôt un engagement sur le long terme. Plusieurs prêteurs ont déjà manifesté leur intérêt, en proposant un remboursement sur des périodes variables. Ces modalités seront à discuter ensemble lors de notre premier échange. Outre l'assemblée générale annuelle qui permettra de nous retrouver et de célébrer, vous aurez la primeur et une place spéciale lors de tous nos événements !

Y a-t-il des risques dans tout ça ?

Oui, comme dans toute aventure économique. Mais le prêt solidaire s'inscrit dans un cadre officiel et reconnu qui le garantit juridiquement :

- il s'agit d'un investissement dans la pierre ; si le projet est bien de faire perdurer les activités de *Voies Libres* accueillies par la maison d'Elisa, le système de prêt solidaire et ses clauses apportent des règles et une garantie de remboursement.
- Chaque mois, nous pouvons compter sur des entrées financières régulières afin d'assurer entre autres l'entretien de la maison, qu'il s'agisse des dons ou des cantines que nous organisons.
- L'association est gérée en conscience (et en joie) par un collectif soudé, professionnel et responsable. Depuis sa création, l'association a toujours honoré ses paiements et ses factures.
- Si nous nous retrouvions face à une trop grande demande de remboursements des prêts, la vente d'une parcelle constructible pourrait être envisagée tout comme la mise en location de la moitié de la maison.

Prêter en 3 étapes

1. Avant le 20 avril, j'exprime mon intention en contactant directement l'association par e-mail ou par téléphone.
2. Un membre de l'association me répond pour échanger directement sur les modalités possibles et ajuster ensemble la future convention de prêt.
3. Début mai, je concrétise mon épargne en signant la convention envoyée par l'association et en effectuant le virement bancaire. Ce prêt est peut-être le cadeau durable / éthique que vous pouvez faire cette année.

Nous tenons à votre disposition les documents suivants : Comptes de résultat et bilans de l'association, tableau de trésorerie, statuts de l'association et déclarations en préfecture, présentation plus précise du projet et, bien sûr, le modèle de convention de prêt.

Contacts

Mail: voies_libres_drome@riseup.net - Site : <https://voieslibresdrome.wordpress.com> -

Tél. : 07 81 66 52 15 (Stéphane) 06 78 08 11 18 (Damien)

Pour un don à l'association et au projet de rachat : <https://www.helloasso.com/associations/voies-libres-drome/formulaires/3>

Un grand merci pour l'attention que vous portez à ce projet.

La solidarité est notre arme, n'hésitez pas à partager l'information, on compte sur vous!

L'équipage des Voies Libres Drôme